

Comptable Assistant(e) Sanitaire et Social(e)

Formation de niveau 4

Durée : 15 mois

Métier codes ROME : M1203, K1501

Le ou la Comptable Assistant(e) Sanitaire et Social(e) occupe un poste clé en gestion administrative et comptable, principalement dans le secteur médico-social mais aussi en entreprise (gestion de paie, gestion comptable et budgétaire). Il ou elle peut intégrer toute structure hospitalière ou médico-sociale (maison de retraite, établissements spécialisés et structures de service à la personne) sous statut public, privé ou associatif.



La formation est accessible :

- Aux personnes travailleurs handicapés bénéficiant d'une orientation de la M.D.P.H. (Maison Départementale des Personnes Handicapées).
- Aux salariés et demandeurs d'emploi.

Les pré-requis :

- Bonne compréhension des textes administratifs et juridiques.
- Bonne disposition avec les données chiffrées.
- Utilisation courante des outils bureautiques.
- Aptitude d'analyse et d'organisation.
- Qualités relationnelles et expression orale (travail en équipe, sens du contact et du dialogue, discrétion).

Ces éléments peuvent être travaillés au cours d'une remise à niveau (cf. fiche correspondante).

Le déroulé de la formation est construit de manière à ce que le ou la stagiaire s'inscrive progressivement dans une démarche active de reclassement professionnel.

Lors des trois premiers mois de la formation, nous vous aiderons à...

- travailler l'engagement dans le projet de reconversion,
- développer des méthodes d'apprentissage,
- vous approprier le profil professionnel attendu sur le métier,
- acquérir les premières compétences professionnelles.

Ensuite, vous développerez les compétences relevant du métier :

- Assurer les travaux courants de comptabilité.
- Établir la paie et les déclarations sociales courantes.
- Instruire des dossiers administratifs, comptables et budgétaires du secteur sanitaire et médico-social.
Connaissances du fonctionnement des services administratifs (gestion commerciale, comptabilité, paies) ; environnement médico-social, financeurs publics et privés ; normes, règles, organisation comptables et législation du travail.

Lors du dernier mois, vous pourrez mettre l'accent sur :

- Vos démarches d'insertion socio-professionnelle.
- Votre recherche d'emploi.

Pourquoi se former à LADAPT Evian ?

- L'accompagnement est assuré par une équipe pluridisciplinaire (formation, insertion, accompagnement médico-psycho-social).
- La formation est individualisée (rythme et progression adaptés, entrée possible tout au long de l'année).
- Des stages en entreprise jalonnent le parcours afin de permettre une meilleure adaptation professionnelle.
- La formation débouche sur un diplôme de niveau 4 homologué par le Ministère chargé de l'emploi.

Les stages de rééducation professionnelle sont organisés dans des centres de rééducation professionnelle (CRP), publics ou privés, appartenant au secteur médico-social. Ils permettent à la personne handicapée de suivre une formation qualifiante avec la possibilité d'être rémunérée et logée si besoin au sein même de ces centres.